

**Commune de BLÂMONT**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 7 Octobre 2014 à 20h**

**PRÉSENTS** : Guy JAMBOIS, Maire, Gilbert L'HOTE, Danielle VAILLANT, Jean-Marc VILLA, Adjoint, Yvette DUSSAUSSOIS, Ghislaine STOCARD, Francine SCHUMACKER, Blandine SALTZMANN, Xavier VUILLAUME, Éric PIERSON, Cédric ANDRIOT

**ABSENT EXCUSÉ** : Régine VERLASSEN ayant donné procuration à Danielle VAILLANT

**ABSENTS NON EXCUSÉS** : David SIMON, Thierry MEURANT, Isabelle CHANE

Ouverture de la séance à 20h00

- Désignation du Secrétaire de séance : Jean Marc VILLA

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un courrier de la direction générale des impôts et parvenu le lundi 6 octobre en mairie informant la commune que la délibération portant sur la nomination des membres de la commission communale des impôts directs ne leur était pas parvenu et doit leur parvenir dans un délai d'un mois. Celle-ci ayant été débattue au conseil municipal du 28 avril dernier mais pas délibérée, le Maire propose de rajouter le point à l'ordre du jour. Le conseil municipal, à 1 abstention et 11 voix pour accepte de rajouter le point à l'ordre du jour.

**1 / Retrait du point 6.1 de la délibération n°6 du 27 mai 2014 :**

Le Maire fait lecture du courrier reçu le 2 octobre 2014 daté du 26 septembre 2014 de la société L. THIRIET et Ce (Groupe VICAT) qui demande le retrait des points 6.2 et 6.3 de la délibération du 27 mai 2014. Considérant que la délibération n°6 fait l'objet dans son intégralité d'un recours contentieux, le Maire propose de procéder également à l'abrogation du point 6.1 qui dans l'état n'a plus lieu d'être.

Après délibération, les conseillers à une voix contre et 11 voix pour, accepte de retirer le point 6.1 de la délibération n°6 du 27 mai 2014.

**2 / Retrait du point 6.2 et 6.3 de la délibération n°6 du 27 mai 2014 sur demande de la société L. THIRIET et Ce (Groupe VICAT) :**

Suite à la réception du courrier de la société L. THIRIET et Ce qui demande le retrait des points 6.2 et 6.3 de la délibération n°6 du 27 mai 2014, le Maire propose aux conseillers d'annuler les points 6.2 et 6.3 portant sur le choix de l'entreprise et l'autorisation de signature de la promesse de convention de forage au Maire.

Après délibération, les conseillers à une abstention et 11 voix pour, accepte de retirer les points 6.2 et 6.3 de la délibération n°6 du 27 mai 2014.

**3 / Désignation des membres à la commission communale des Impôts Directs :**

Suite au courrier du 6 octobre de la Direction Générale des Finances Publiques demandant une délibération pour la désignation des membres de la commission communale des Impôts Directs, voici les personnes qui avaient été désignées lors du conseil du 28 avril dernier :

Messieurs Xavier VUILLAUME, Gilbert L'HÔTE, Éric PIERSON, Jean Marc VILLA, David SIMON, Mmes Ghislaine STOCARD, Francine SCHUMACKER, Yvette DUSSAUSSOIS, Régine VERLASSEN, 9 conseillers volontaires, et Messieurs Richard JEANDEL, Christian FARGERÉ, Patrick D'HAUSEN, Michel MULLER, Norbert RIS, Jean Louis BONNET, Laurent ACHTERFELD, Michel CLAUDE, Christian PETIT, Michel COLIN, Patrick SALTZMANN, Albert MULLER, Charles COLIN, Gérard JAMBOIS et Mme Chantal HARROUE, 15 personnes propriétaires à Blâmont, imposables à la CFE compléteront cette proposition de liste qui sera adressée à la Direction Générale des Finances Publiques à Nancy

Après délibération, à 1 abstention et 11 voix pour, le conseil municipal accepte cette liste et autorise le Maire à envoyer cette liste à la Direction Générale des Finances Publiques.

La séance est levée à 20h15

Le Maire,  
Guy JAMBOIS